

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Aux créanciers de
Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft en liquidation concordataire

Wenger Plattner
Avocat Conseillers Fiscaux Notaires
Seestrasse 39 | Case Postale 602
CH-8700 Kusnacht-Zurich
T +41 43 222 38 00

Karl Wüthrich lic. iur.
Avocat | Attorney-at-law
Inscrit au barreau
swissair@wenger-plattner.ch

Küsnacht en avril 2026

Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft en liquidation concordataire; Circulaire n° 37

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer ci-après de l'état actuel de la liquidation concordataire de Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft (« Swissair ») ainsi que de la suite prévue de la procédure au cours des prochains mois.

I. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2025

Mon 23^{ème} rapport d'activité pour l'année 2025 a été soumis le 3 mars 2026 au tribunal du concordat du Tribunal de district de Bülach, après que le comité des créanciers en a pris connaissance et l'a approuvé. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers dans mes bureaux auprès de Wenger Plattner, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Kusnacht, jusqu'au 6 mai 2026. Les créanciers qui souhaitent consulter le rapport sont priés de s'annoncer au préalable par téléphone auprès de la hotline (+41 43 222 38 40).

Les explications ci-après résument le rapport d'activité.

II. APERÇU DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITE DU LIQUIDATEUR

Au cours de l'année 2025, mes activités ont principalement porté sur la revendication de créances à l'encontre de Sabena SA en faillite (ci-après « Sabena ») en Belgique (cf. ch. IV.2 ci-après).

2. ACTIVITE DE LA COMMISSION DES CREANCIERS

Le comité des créanciers ne s'est pas réuni en 2025. Il a statué par voie de circulaire sur une proposition que je lui ai soumise.

III. ÉTAT DE LIQUIDATION DE SWISSAIR AU 31 DECEMBRE 2025

1. REMARQUE PRELIMINAIRE

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2025 (annexe 1). Cet état représente les actifs de Swissair au 31 décembre 2025, en l'état actuel des connaissances.

2. ACTIFS

Liquidités : Les liquidités de Swissair sont déposées auprès de la Banque Cantonale de Zurich (« ZKB »). Des intérêts à hauteur de 100 989 CHF ont été réalisés en 2025.

Créances envers des tiers : Le poste « Créances envers des tiers » ne comprend plus que des créances envers Sabena (cf. ch. IV.2 ci-après).

3. DETTE DE LA MASSE

Créanciers concordataires : Les créanciers concordataires figurant au 31 décembre 2025 concernent des frais de liquidation encourus en 2025.

Provisions pour les cinq acomptes exécutés jusqu'à présent : Dans l'état de liquidation de Swissair au 31 décembre 2025, les provisions suivantes sont comprises pour les acomptes :

Motif de la provision	1 ^{er} acompte en CHF	2 ^{ème} acompte en CHF	3 ^{ème} acompte en CHF	4 ^{ème} acompte en CHF	5 ^{ème} acompte en CHF
Absence d'instructions de paiement ou paiements non exécutés pour une autre raison	3 679	917 664	1 324 185	510 844	1 639 142
Créances conditionnelles dont les conditions ne sont pas encore réalisées	532 853	1 625 203	2 237 984	719 352	399 640
Total des provisions	536 532	2 542 867	3 562 169	1 230 196	2 038 782

Les provisions constituées couvrent les acomptes relatifs à toutes les créances qui ne sont pas encore réglées, jusqu'au montant maximal. Le premier acompte relatif aux créances non conditionnelles est prescrit, dans la mesure où des créanciers détenant de très faibles créances n'ont pas différé le versement de cet acompte jusqu'au paiement final. Aucune provision n'a été constituée pour les acomptes prescrits.

4. CREANCES CONCORDATAIRES

L'état de collocation est apuré. L'état actuel de la procédure de collocation figure à l'[annexe 2](#).

IV. REALISATION DES ACTIFS

1. GENERALITES

En 2025, Swissair a reçu le paiement final de SAirGroup Finance (NL) B.V. en faillite. Au total, des actifs à hauteur de CHF 808 461 ont pu être réalisés.

2. CREANCES ENVERS SABENA SA EN FAILLITE ; PROCEDURE EN BELGIQUE

Dans la procédure opposant Swissair à Sabena en Belgique, les recours en cassation formés par Sabena contre les arrêts de la Cour d'appel de Bruxelles des années 2021 et 2022 étaient encore pendants devant la Cour de cassation au début de l'année 2025. Par arrêt du 24 octobre 2025, la Cour de cassation a rejeté les deux recours et confirmé les arrêts de la Cour d'appel de Bruxelles. Les créances produites par Swissair dans la faillite de Sabena sont ainsi définitivement admises à l'état des passifs à hauteur de EUR 16 059 064 et de 1 120 900,91 CHF (761 271,45 EUR).

Jusqu'à présent, Sabena a versé des acomptes à ses créanciers à hauteur de 36.5 % au total. Swissair a dès lors droit au versement de ces acomptes à concurrence de 6 139 422,44 EUR, intérêts éventuels selon le droit belge en sus. J'ai invité l'administration de la faillite de Sabena à procéder au paiement correspondant. Sabena refuse toutefois ce paiement. Elle invoque désormais la compensation avec des créances qu'elle prétend détenir à l'encontre de SAirGroup AG et de SAirLines AG. Cette exception n'avait pas été soulevée dans la procédure désormais close en Belgique. J'examine actuellement les moyens permettant de faire valoir et d'obtenir le paiement des acomptes dus à Swissair à l'encontre de la masse en faillite de Sabena.

V. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF

Sur la base des actifs disponibles figurant dans l'état de liquidation au 31 décembre 2025, le dividende concordataire pour les créances de 3^{ème} classe s'élève à 21.7 %. Les cinq acomptes déjà versés représentent 20.7 %. Le solde du dividende concordataire à verser s'élèvera ainsi vraisemblablement à environ 1 %.

VI. DEROULEMENT PREVU DE LA PROCEDURE

Afin de pouvoir clôturer la liquidation concordataire de Swissair, il reste à encaisser le dividende de faillite auprès de Sabena. Il n'est actuellement pas possible d'estimer la durée de cet encaissement.

En fonction de l'évolution de la procédure, les créanciers sont informés des événements importants par d'autres circulaires. Au plus tard au printemps 2027, un rapport sera établi sur le déroulement de la liquidation de l'année en cours.

Avec nos salutations les meilleures

Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG en liquidation concordataire

Le liquidateur :

Karl Wüthrich

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG
en liquidation concordataire**

Deutsch:	+41-43-222-38-30
Français:	+41-43-222-38-40
English:	+41-43-222-38-50

- Annexes : 1. État de la liquidation de Swissair au 31 décembre 2025
2. Aperçu de la procédure de collocation de Swissair

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DECEMBRE 2025

	31.12.2025	31.12.2024	Variation
	CHF	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités			
ZKB CHF	9'368'678	9'002'397	366'281
ZKB EUR	46'488	130'587	-84'098
ZKB dépôt à terme CHF	30'000'000	30'000'000	0
Total des liquidités	39'415'166	39'132'984	282'182
Positions de liquidation:			
Débiteurs concordataires	300'520	265'174	35'346
Créances sur des tiers	4'000'000	786'400	3'213'600
Créances résultant du produit des équipements d'exploitation	0	0	0
Total des positions de liquidation	4'300'520	1'051'574	3'248'947
TOTAL DES ACTIFS	43'715'686	40'184'558	3'531'129
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	3'210	55'251	-52'041
Provisions 1er acompte	536'532	823'175	-286'643
Provisions 2ème acompte	2'542'867	2'574'386	-31'519
Provisions 3ème acompte	3'562'169	3'645'163	-82'994
Provisions 4ème acompte	1'230'196	1'477'112	-246'916
Provisions 5ème acompte	2'038'782	2'217'958	-179'176
Prépaiement pour le paiement final	-1'186'199	-1'186'199	0
Provisions pour frais de liquidation	1'000'000	1'000'000	0
Total des dettes de la masse	9'727'556	10'606'845	-879'289
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	33'988'130	29'577'712	4'410'418

Aperçu de l'état de la procédure de collocation

catégorie	annoncées		dans le cadre de la procédure de collocation						Dividende concordataire en %					
	montant CHF		reconnues	action intentée		décision différée		écartées définitivement		acomptes	Dividende futur		Total	
			montant CHF	montant CHF	montant CHF	montant CHF	montant CHF	montant CHF	minimal		maximal	minimal	maximal	
Garanties par gage	4'758'963.80		1'074'339.35	-	-	-	3'684'624.45	-	-	-	-	-	-	
1 ^{ère} classe	902'655'767.50		17'975'081.90	-	-	-	884'680'685.60	100%	-	-	-	100%	100%	
2 ^{ème} classe	939'006.50		936'075.09	-	-	-	2'931.41	100%	-	-	-	100%	100%	
3 ^{ème} classe	27'062'407'411.15		3'349'501'565.63	-	-	-	23'712'905'845.52	20.7%	1.0%	1.0%	1.0%	21.7%	21.7%	
Total des créances concordataires	27'970'761'148.95		3'369'487'061.97	-	-	-	24'601'274'086.98							

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline Swissair Schweizerische Luftverkehr-AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50